Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2019)

Heft: 4

Artikel: Cinq défis à relever en termes de santé et de sécurité

Autor: Guéry, Flora / Morf, Kathrin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-928250

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cinq défis à relever en termes de santé et de sécurité

Dans ce qui suit, nous vous présentons cinq défis en matière de santé et de sécurité que l'on rencontre régulièrement dans le monde de l'aide et des soins à domicile. Face à ces défis tels que les interventions nocturnes ou les agressions, les organisations d'Aide et de soins à domicile mettent en place des solutions à découvrir ici.

Texte: Flora Guéry et Kathrin Morf

Punaises de lit

Défi

Son nom scientifique est Cimex lectularius: il s'agit de la punaise de lit la plus courante et la mieux adaptée à l'environnement humain. Fuyant la lumière, cet insecte de couleur brunâtre loge la plupart du temps dans les chambres à coucher – dans les matelas et les cadres de lit – car il se nourrit du sang de son hôte durant la nuit. Dépourvu d'ailes, il ne vole pas et ne saute pas, mais sa prolifération est rapide en raison de sa grande fécondité – les femelles adultes pondent de deux à cinq œufs par jour. La contamination d'un lieu se fait par le déplacement d'objets infestés. Pour Yasmine Hunt, responsable des pratiques professionnelles à l'institution genevoise de maintien à domicile (imad), la propagation de ces parasites est «inquiétante», car elle engendre un stress important chez les clientes et les clients. «Les punaises ne sont pas vecteurs de maladies pour l'homme, mais elles sont nuisibles. Leurs piqûres créent des lésions dermatologiques», expose-t-elle.

Plusieurs cas de punaises de lit ont été rapportés ces dernières années au sein d'organisations d'Aide et soins à domicile vaudoises et valaisannes, notamment, mais la problématique n'y est plus d'actualité. A Genève, ce phénomène concerne en particulier les équipes d'aide et de soins à domicile et celles de l'hospitalisation à domicile (HAD), ainsi que l'unité mobile d'urgences sociales (UMUS) et les services de sécurité à domicile et de repas à domicile. Les premiers signes d'une augmentation du nombre de punaises de lit ont été observés dès 2012 par les hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Les répercussions sur les services d'imad se sont fait sentir à partir de 2013. «De 2013 à 2017, nous avons recensé près de 250 cas déclarés de punaises de lit. Actuellement, il est difficile de dire exactement combien de cas sont en cours de traitement», indique Yasmine Hunt.

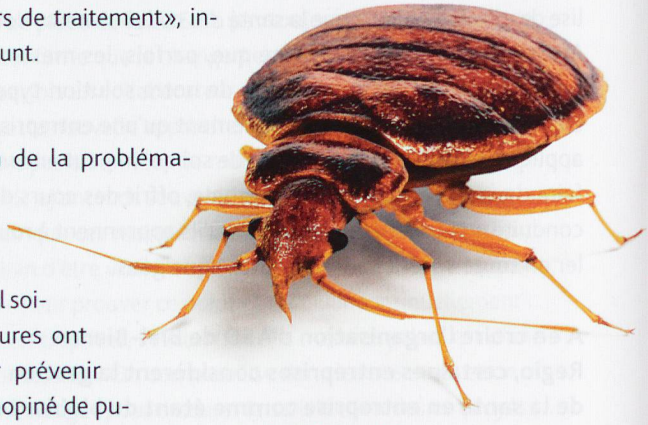

Solution

Dès l'apparition de la problématique, imad a établi un protocole à l'attention du personnel soignant. Des mesures ont été prises pour prévenir tout transport inopiné de punaises ou d'œufs de punaises au domicile des clients. Mesurant moins d'un millimètre, les œufs sont blancs voire translucides. Pratiquement invisibles à l'œil nu, ils collent aux textiles. «Nous avons donc établi des recommandations de bonnes pratiques et fourni des tenues protectrices pour les situations connues», explique Yasmine Hunt.

Ces tenues font partie d'un kit, composé d'une combinaison, de surchaussons en plastique, de gants, d'un sac poubelle noir de 60 litres et d'un sac poubelle bleu. Afin d'éviter toute stigmatisation et de préserver la confidentialité de la cliente ou du client, les collaborateurs s'équipent à l'intérieur du logement. Ils mettent leurs effets personnels dans le sac bleu, fermé hermétiquement, puis le déposent dans un lieu à faible risque (baignoire ou cuisine, par exemple). Ils réalisent ensuite leur prestation dans un endroit bien éclairé. A la fin de la prestation, ils enlèvent leur combinaison, après avoir vérifié qu'aucune punaise ne se trouve sur le sac plastique bleu. Ils jettent leur

protection ainsi que le sac bleu dans le sac noir, qu'ils scotchent hermétiquement, et éliminent le tout à l'extérieur du logement.

L'an dernier, une campagne de prévention a été diffusée à l'interne. Le personnel a reçu une plaquette sur la marche à suivre face aux punaises de lit et sur le traitement des moyens auxiliaires et des affaires personnelles du client en lien avec leur décèlement. Des fiches pratiques sur le sujet sont aussi disponibles sur le site internet de l'Etat de Genève: www.ge.ch/punaises-lit.Outre ces directives, chaque employé d'imad dispose sur son smartphone professionnel d'une application sur laquelle figure la conduite à tenir en cas de détection de punaises de lit. Toute situation découverte doit être signalée au responsable, puis au service des pratiques professionnelles. «S'il existe un risque qu'un collaborateur ait été en contact avec des punaises, nous organisons une inspection canine des locaux de l'équipe et, au besoin, du logement du collaborateur et de sa voiture», explique la responsable. «Nous avons également créé des formations spécifiques et les infirmiers spécialistes cliniques peuvent intervenir en cas de nécessité», précise Yasmine Hunt.

Interventions nocturnes

Défi

Nombre de clientes et de clients dépendent des soins à domicile, même lorsque la majorité des Suisses dorment profondément et rêvent tout au plus de leur travail. La plupart des travailleurs de nuit ont particulièrement peur du chemin à parcourir entre leurs différentes interventions, qui les plonge inévitablement dans l'obscurité. Et ce défi pour la sécurité du personnel soignant risque de devenir encore plus grand à l'avenir, car les services disponibles 24/24 et les veilles de nuit ne cessent d'augmenter. Auparavant, les membres des équipes de nuit lucernoises se déplaçaient par deux, explique Andrea Gisler, 48 ans, cheffe d'équipe du service de nuit au sein de l'organisation d'ASD de la ville de Lucerne. «Lorsque je suis devenue responsable du service de nuit en 2009, j'étais toujours sur la route avec une collègue et une radio», raconte-t-elle. «Avec l'expansion de notre zone d'activité en 2010, la demande pour le service de nuit a augmenté. Il a donc été décidé que ces missions seraient désormais effectuées en solitaire.» Il existe des défis à relever en matière de sécurité au travail lorsqu'une infirmière se déplace seule durant la nuit, en voiture ou à pied: les employés de l'ASD se sentent parfois en insécurité en raison d'un manque d'éclairage aux portes d'entrée des habitations, par exemple. En outre, pendant la nuit, une vigilance particulière est requise vis-à-vis des personnes que vous rencontrez en chemin – à Lucerne, c'est surtout le cas dans les quartiers festifs de la ville, où l'on croise souvent des personnes ivres et d'autres personnages louches, qui interpellent les passants voire les importunent.

Solution

L'organisation d'ASD de la ville de Lucerne propose différentes mesures et aides pour davantage de sécurité durant la nuit. Si un travailleur de nuit se sent en insécurité, il peut solliciter la présence d'un autre employé, annuler l'intervention et la réaliser plus tard – ou faire appel à la police en cas d'urgence. En l'absence d'éclairage, les supérieurs hiérarchiques veillent aussi à optimiser la situation. «Parfois l'habitation comprend une autre entrée, parfois il faut installer une source de lumière supplémentaire», explique Andrea Gisler. Pendant la nuit, les employés portent également des sources de lumière sur eux, circulent dans les rues sombres avec les portes verrouillées et s'appellent régulièrement pour s'enquérir du bien-être de leurs collègues. «Chaque collaborateur est également équipé d'un système d'appels d'urgence qu'il peut utiliser à tout moment pour déclencher une alarme par la simple pression d'un bouton», indique la cheffe d'équipe. Mais depuis qu'elle travaille de nuit, personne n'a eu besoin d'appuyer sur ce bouton. «L'une des raisons réside dans le fait que nos employés sont formés à reconnaître les situations à risques et à prendre des mesures

La nuit, les employés des soins à domicile se sentent souvent mal à l'aise sur le chemin du travail. Image: SECOACH Sàrl

pour les désamorcer.» En effet, la ville de Lucerne organise régulièrement des cours sur la prévention de la violence. Ceux-ci sont dispensés par l'expert en sécurité Roland Hodel, de SECOACH Sàrl, à Hitzkirch (LU). Les cours incluent de la théorie, mais aussi des jeux de rôle sur des situations à risques, avec une analyse vidéo ultérieure. Roland Hodel enseigne notamment aux employés de l'ASD comment reconnaître et évaluer le danger avec clairvoyance. «Parce que repérer un danger le rend à moitié dangereux», affirme le coach. Des stratégies verbales et de postures corporelles sont mises en pratique afin d'agir en toute sécurité ou de désamorcer des situations périlleuses. Il sera ainsi question, entre autres, du comportement à adopter en cas d'urgence et de la manière de se distancer de la situation.

Andrea Gisler a participé deux fois à ce genre de cours et est convaincue de leur utilité. «Tout ce que j'ai appris s'intègre dans mon travail quotidien. Depuis, je suis plus attentive, plus réfléchie et plus vigilante lors de mes trajets nocturnes. Je suis devenue plus consciente de comment mon attitude est perçue et de la façon dont je peux paraître plus sûre de moi.» Elle garde ainsi ses mains aussi libres que possible, évite l'obscurité et maintient une vision claire de son environnement au lieu d'être distraite par son téléphone portable, par exemple. «Grâce à ces cours, je sais reconnaître les dangers et je peux évaluer la manière dont je dois réagir», poursuit-elle. «Ce qui est bien, c'est que si vous adoptez le bon comportement dès le départ, cela a un effet préventif et cela évite souvent de donner lieu à des situations dangereuses.»

L'effort physique, aussi au bureau

Défi

Les personnes qui réfléchissent à la manière dont la protection de la santé peut encore être améliorée dans les organisations d'ASD pensent généralement aux bonnes postures à adopter dans les tâches dévolues à l'économie domestique. En particulier, celles en lien avec la mobilisation et le transport des clients. Cependant, on oublie souvent que de nombreux employés de l'ASD travaillent dans un bureau: un sondage réalisé par le «Magazine ASD» auprès de huit organisations de base démontre que le taux de collaborateurs engagés comme employés de bureau oscille entre 2 et 14% – et leur travail peut également être nocif pour la santé. Selon l'ergothérapeute Brigitte Steiner, les tensions et les douleurs dorsales ou présentes dans la région des épaules sont particulièrement fréquentes et sont dues à une mauvaise position assise. La sursollicitation des bras, des mains et des doigts est aussi à l'ordre du jour et s'explique par une mauvaise posture ou par un positionnement incorrect au niveau de la souris et du clavier. Aussi, la focalisation sur l'écran est une contrainte pour les yeux, qui deviennent brûlants ou larmoyants. Une lumière inadéquate et un manque d'aération peuvent également engendrer de l'inconfort. Sans oublier un dernier facteur à prendre en compte: le stress. «Nos muscles réagissent au stress en un rien de temps, sous l'effet de la tension par exemple», explique Brigitte Steiner.

Solution

Au cours de leur formation, les soignants apprennent les postures favorables à la préservation de leur santé en cas de mobilisation des clientes et des clients. Celui qui souhaite rafraîchir ses connaissances peut s'appuyer sur la brochure «Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur de l'aide et des soins à domicile», publiée par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST).

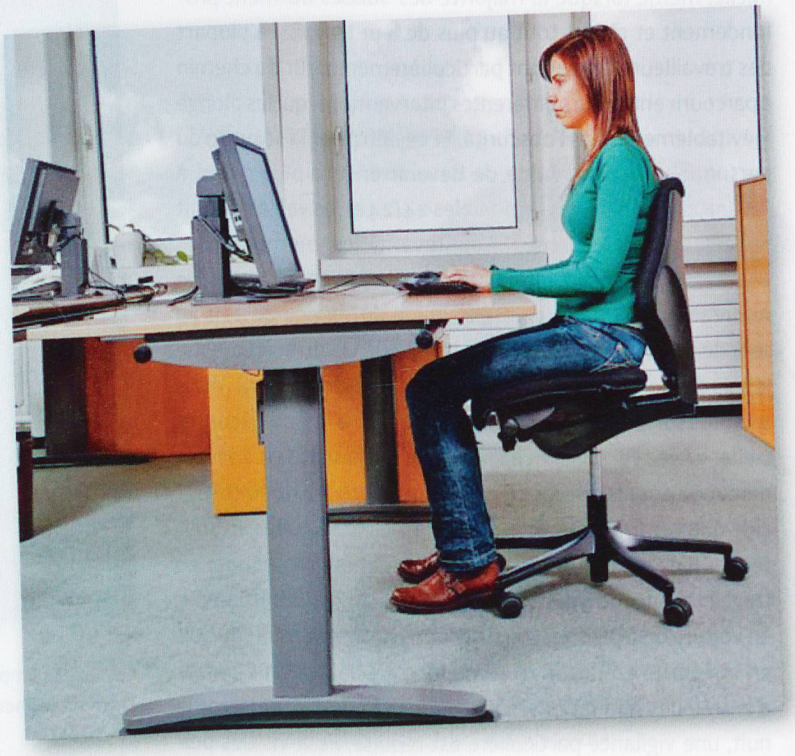

Manière correcte de se tenir à son bureau, selon la Suva. Image: Suva

Il s'agit par exemple d'éviter de saisir une charge en se penchant en avant (dos rond) et d'utiliser des aides auxiliaires en cas de besoin. La brochure de la Suva «Les efforts physiques dans le cadre des aides et soins à domicile» aide à déterminer le recours nécessaire à des moyens auxiliaires. Dans cette section, le travail de bureau dans les soins à domicile sera discuté plus en détail.

Pour s'assurer que le travail effectué sur l'ordinateur ou la tablette soit exercé de façon ergonomique, de nombreuses organisations d'ASD recrutent un ou une ergothérapeute, à l'instar de la Lucernoise Brigitte Steiner, 63 ans, qui a dis-

pensé de nombreux cours pour des organisations d'ASD de Suisse centrale, et qui prodiguent des conseils personnalisés aux collaborateurs de l'ASD qui ont font la demande. «Il est très important pour moi que les connaissances sur la façon appropriée de soulever et de transporter les clients, mais aussi de passer l'aspirateur, de s'asseoir devant l'ordinateur ou de faire une pause soient appliquées au quotidien, relève-t-elle. Mais c'est précisément là que le bât blesse.» En théorie, beaucoup de gens sauraient comment épargner leur corps – mais ils ne le font pas toujours par oubli des mesures à suivre ou parce que le temps presse.

C'est pourquoi Brigitte Steiner vise à garantir que les employés des soins à domicile mettent réellement en application les connaissances acquises en matière de comportement sain dans leur vie professionnelle. «Des améliorations minimes peuvent contribuer à protéger notre dos et nos articulations, dit-elle. Mais si vous imaginez ces moments individuels comme des perles, vous serez étonné de la longueur du collier de perles à la fin de la journée. Cette image montre clairement tout ce que nous pouvons faire pour notre santé au cours d'une journée de travail.» Au bureau, il est particulièrement important d'ajuster sa chaise. «Asseyez-vous et réglez la hauteur de votre chaise de façon à ce que vos avant-bras reposent sur le bureau, à peu près à angle droit», commence par expliquer l'ergothérapeute. «Vérifiez brièvement la position de vos épaules: sont-elles détendues au lieu d'être relevées jusqu'aux oreilles? Si oui, c'est exactement ce qu'il faut. Maintenant, étirez votre bras vers l'avant. Cela vous donne la distance idéale à respecter par rapport à l'écran. Regardez droit devant vous: la ligne de vision doit se situer plus haut que le bord supérieur de l'écran, soit la largeur d'une main.» Vous trouverez d'autres conseils et astuces dans la brochure de la Suva «Travail sur écran» (www.suva.ch). Et, pour plus de détente, Brigitte Steiner donne un conseil valable pour tous les employés de manière générale: «Au bureau, offrez-vous une très courte pause avant, pendant et après le travail.»

Selon elle, l'ergonomie doit être prise en compte au bureau, mais aussi en voiture ou à vélo, où une posture correcte est importante. «En voiture, le dos s'appuie au dossier du siège, le poignet repose confortablement sur le volant. Et il ne faut pas oublier d'ajuster l'appui-tête», explique-t-elle. Le réglage optimal des deux-roues ne doit pas non plus être négligé. «Par exemple, la selle est à la bonne hauteur lorsque les genoux sont légèrement fléchis et le bassin reste droit en pédalant.» Et ce qui suit s'applique lorsque vous roulez en voiture ou à vélo: «Une micro-sieste ainsi que des étirements avant et après un trajet sont bons pour la santé. Vous en apprécierez l'effet apaisant sur le corps et l'esprit.»

Agressions et harcèlement sexuel

Défi

Coups, gestes déplacés, cris, insultes, menaces. Les collaborateurs des services d'aides et de soins à domicile (ASD) peuvent parfois être confrontés à des situations d'incivilité, d'agressivité, de violence ou d'insécurité. L'action agressive peut se manifester sur le plan physique (lorsqu'il y a contact corporel lors du comportement agressif), mais également sur le plan verbal. «Il peut s'agir par exemple d'une décompensation psychologique d'une cliente ou d'un client, d'agressions verbales avec propos racistes ou sexistes, mais aussi d'un comportement agressif d'un proche ou même d'un voisin», illustre le Dr François Crespo, médecin du travail à l'institution genevoise de maintien à domicile (imad). Selon lui, une des clés réside dans le niveau de vigilance et de protection de soi dont fait preuve l'employé. «Mais les situations à risques sont évidemment imprévisibles», relève-t-il. Dans l'article de Mireille Balahoczky intitulé «La violence dans les soins: la repérer et la gérer» paru dans la «Revue médicale Suisse» (2006; volume 2), il est expliqué que l'individu devient la plupart du temps agressif quand il se sent menacé dans son intégrité ou qu'il se trouve en détresse. «Apprendre à gérer la violence dans les soins est une façon pour les soignants de lutter contre le stress, le burn-out et le risque de devenir eux-mêmes violents par impuissance», écrit l'auteure.

Solution

Les actes de violence sont abordés dans la brochure «Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur de l'aide et des soins à domicile», éditée par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST). Disponible sur le site internet www.safeatwork.ch, elle se veut comme un moyen d'information pratique et s'adresse en particulier aux responsables et au personnel des organisations d'ASD qui doit faire face à de nombreuses sollicitations psychiques et physiques. Des informations complémentaires ainsi que des contacts utiles se trouvent également dans le guide «Mais c'était pour rire, voyons!», de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) (www.sbk.ch/fr/boutique-en-ligne/publications-de-lasi) dont la thématique est la protection des professionnels des soins contre le harcèlement sexuel. Imprimée à plus de 100 000 exemplaires, cette publication a été réalisée en partenariat avec les associations faîtières de la branche, dont Aide et soins à domicile suisse. Elle a été financée par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Pour que chacune et chacun se sente en confiance dans l'exercice de ses fonctions, les organisations d'ASD ont pour mission d'élaborer un concept de sécurité en faveur de leur personnel. Celui-ci comprend la mise en place de

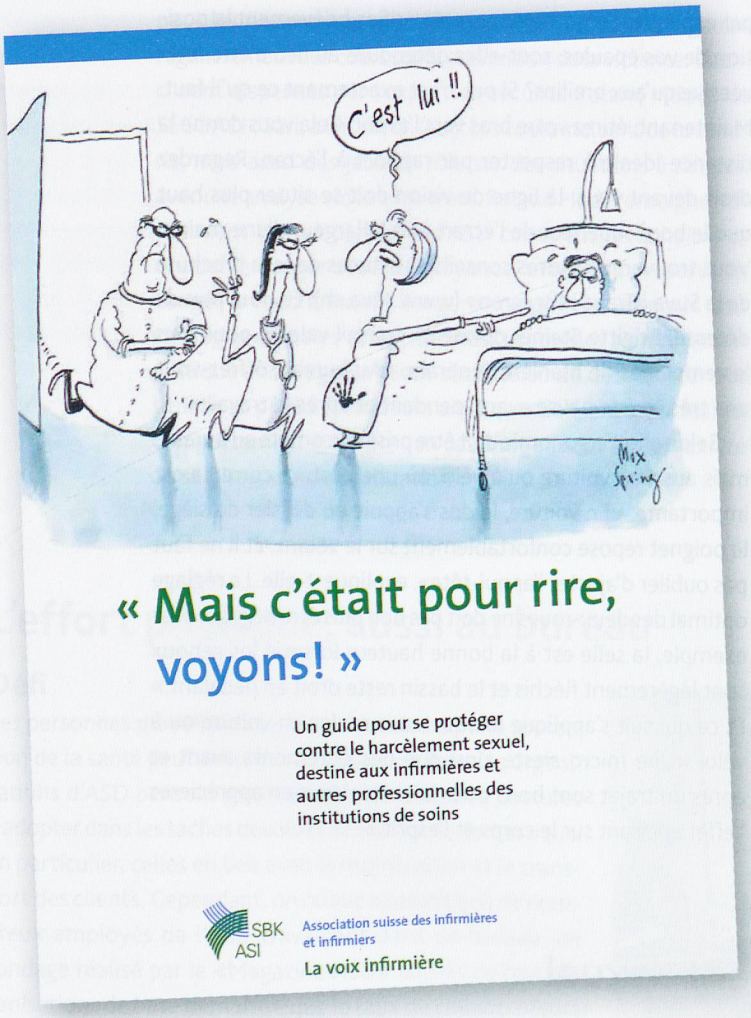

Le guide de l'ASI contre l'harcèlement sexuel. Image: ASI

mesures d'aide et de prévention. Face à des situations de mises en danger telles que des agressions, les employés sont incités à prévenir les comportements agressifs des clients au moyen d'un dispositif (alarme, voies de fuite) ainsi qu'à discuter en équipe des problèmes rencontrés et des règles de conduite à adopter.

Au sein d'imad, par exemple, le programme de formation «Sécurité en milieu professionnel» (SEMP) est destiné aux collaborateurs intervenant au domicile des clients et à l'ensemble des cadres de proximité. «Ce programme contient des mises en situation et vise à outiller les équipes afin de les accompagner et de les protéger face à une situation d'agression ou de violence», indique François Crespo. Deux modules de formation ont été proposés dès 2018 aux équipes actives sur le terrain. Ce dispositif – déployé progressivement sur trois ans – doit permettre aux participants d'acquérir les techniques de communication verbale et non verbale, ainsi que les techniques de dissuasion et de dégagement pour agir dans des situations de violence verbale ou physique. Depuis 2018, une veille psychosociale permet en outre une prise en charge rapide de toute situation traumatique. En cas d'incident, les collaborateurs peuvent se tourner vers le Service de Santé au Travail (SST) afin de bénéficier d'un soutien psychologique immédiat. «Ce sujet a fait l'objet d'une étude approfondie et un certain nombre de recommandations vont être mises en place dans les prochains mois», déclare Ayah Ramadan, directrice des ressources humaines à imad.

Du côté de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD), le collaborateur a la possibilité de s'équiper d'un dispositif d'assistance du travailleur isolé (DATI) lorsqu'il se rend chez un client. Il s'agit d'un badge à porter autour du cou ou d'une télécommande à fixer sur soi qui sont reliés à une centrale d'alarme. En cas de besoin, une pression sur l'appareil permet d'alerter la centrale qui écoute et analyse la situation très rapidement et engage les mesures adéquates de sécurité, explique la doctoresse Marie-Thérèse Giorgio, médecin du travail de l'AVASAD. Certains collaborateurs ont suivi des formations théoriques contre l'atteinte à l'intégrité personnelle comprenant également l'apprentissage de trois postures d'autodéfense, précise Marie-Thérèse Giorgio. Ces formations offrent des outils au personnel pour gérer les situations de mise en danger: «Il est important d'apprendre à avoir la bonne posture, a fortiori lorsque les clients sont désorientés.»

Conditions météorologiques extrêmes

Défi

Même lorsqu'une tempête de neige fait rage, même lorsque le ciel ouvre ses vannes et qu'il pleut des cordes pendant des heures, et même lorsque la chaleur fait presque fondre l'asphalte, les clients et les clients de l'Aide et soins à domicile doivent être pris en charge et soignés. Toutefois, les conditions météorologiques extrêmes menacent de nuire à la santé et à la sécurité du personnel des soins à domicile. En hiver, les routes et les chemins glacés augmentent considérablement le risque d'accidents. En cas de fortes pluies, le trajet risque de dégénérer en dérapage dangereux. Et, selon la caisse nationale d'assurance en cas d'accidents (Suva), par des températures supérieures à 30 degrés, les pathologies telles que les crampes musculaires, les insolations ou les coups de chaleur mettent en péril la santé des employés.

La pose des chaînes à neige figure au cours. Photo: ASD de Nidwald

Solution

Les entreprises d'ASD qui attachent de l'importance à la protection de la santé et à la sécurité au travail peuvent préparer leurs employés aux conditions climatiques extrêmes de différentes manières: les services nidwaldiens d'ASD, par exemple, instruisent leurs employés à la conduite hivernale. Un premier cours portant sur les chaînes à neige a eu lieu en 2016. «La demande était énorme. C'est la raison pour laquelle le cours a été proposé à nouveau les années suivantes», explique Esther Christen, directrice des soins. «Il est extrêmement important que les professionnels des soins et de l'économie domestique prennent la route en toute sécurité, même dans des conditions hivernales», écrivaient à l'époque les services nidwaldiens d'ASD dans un communiqué. Sur un total de quatre soirées de cours, quelque 60 collaboratrices (aucun homme ne s'étant encore inscrit) se sont entraînées pour l'hiver, soit plus de 40 % de l'effectif total du personnel. Les participantes ont notamment appris auprès des experts du Garage Joller, à Ennetbürgen, comment équiper une voiture de chaînes à neige ainsi que la marche à suivre lorsque la batterie de la voiture lâche, menaçant de provoquer l'interruption brutale de la tournée auprès des clients.

Ces dernières années, le Touring Club Suisse (TCS) a également organisé de nombreux stages de conduite pour des organisations d'ASD. Celles-ci réservent presque exclusivement le cours de conduite basique destiné aux particuliers, selon Christof Schlatter, directeur des centres de conduite de Betzholz, à Hinwil (ZH), et d'Emmen (LU). Il s'agit d'une formation d'une journée, de 260 à 300 francs par personne, axée sur les connaissances de base ainsi que sur la pratique d'une conduite sûre sur la piste d'entraînement. Le cours inclut l'enseignement du freinage d'urgence et de la conduite sur sol mouillé. «Ces cours ont toujours rencontré un franc succès, car les groupes issus des soins à domicile étaient composés de participants très intéressés, soucieux de la sécurité et motivés», relate Christof Schlatter.

Le cours de base a lieu dans l'un des huit centres de formation à la conduite existants à travers la Suisse et peut être réduit à une demi-journée, si le budget ou le temps à disposition est serré. Il est recommandé de suivre régulièrement une telle formation: «Malheureusement, c'est la même chose que dans beaucoup d'autres domaines: on prend vite un grand nombre de mauvaises habitudes au volant, et seul l'entraînement permet de se perfectionner. Par exemple, il faut sans cesse s'exercer au freinage d'urgence pour être capable de réagir correctement dans une situation extrême.» Le TCS propose aussi des stages de conduite hivernale qui coûtent entre 450 et 550 francs par personne et qui se déroulent sur la neige et la glace. «Pour les employés des soins à domicile qui doivent atteindre leur destination en toute sécurité à toute heure du jour et de la nuit, même durant les saisons froides, ce cours est très utile», affirme Christof Schlatter.

Mais ce n'est pas seulement sur le plan de la conduite routière que l'ASD veille à la sécurité de ses employés en hiver. En cas de neige et de verglas, l'institution genevoise de maintien à domicile (imad) fournit aux employés intervenant sur le terrain des crampons qui peuvent être attachés à leurs chaussures pour éviter les chutes. Les collaboratrices et les collaborateurs d'imad reçoivent également un thermos afin qu'ils puissent emporter une boisson chaude en tournée lors des jours de grand froid. Enfin, imad s'active également lorsque la chaleur – au lieu du froid glacial – cause des ennuis au personnel: des plaquettes informatives sont, entre autres, distribuées aux équipes afin de rappeler les effets néfastes de la canicule sur la santé.

Pour s'armer contre ce type de dangers, la Suva conseille notamment l'absorption d'une grande quantité de liquide, la limitation de l'exposition directe aux rayons du soleil, les pauses fréquentes «de dissipation de la chaleur» dans des pièces plus fraîches, ainsi que le port de vêtements de travail qui permettent à la transpiration de s'évaporer. De plus, l'utilisation de la climatisation ou d'autres options de refroidissement devrait être privilégiée sur les lieux de travail fixes. Imad a déjà décidé de faire le pas: les 70 équipes d'ASD basées à Genève seront toutes équipées de ventilateurs et d'air conditionné afin que le personnel de bureau puisse garder la tête froide même en cas de chaleur extrême.